

Journées Sécurité Optique et Laser au Travail



STRASBOURG 10 & 11 OCTOBRE 2018

APPEL À COMMUNICATION

Communications orales pour présenter les risques liés à l'utilisation des lasers ou sources optiques, les bonnes pratiques, ainsi que l'évolution de la règlementation autour de 6 thématiques

Sécurité optique et laser au travail

Formation Analyse de risques Mise en œuvre Rôle des acteurs Témoignages de bonnes pratiques Equipements de protection individuelle et collective

Intégration de la sécurité laser dans les appareils à laser

Marquage CE Contrôle d'installation et d'appareils à laser Mesure de rayonnements émis Comparaison avec des LEA (ou des VLE)

Effets biologiques des rayonnements optiques et laser Sécurité optique et laser pour le grand public

> Spectacle Danger des pointeurs Éclairage LED

Règlementation et normalisation



Dates à retenir

Dépot des communications : reportée au 20 juin 2018 Communication de la décision aux auteurs : 30 juin 2018 Publication du programme : 9 juillet 2018



Résumés : 200 à 250 mots

Communications orales: 20 mn + 10 mn

RENSEIGNEMENTS ET ENVOIS DES RESUMÉS : contact@cnso.fr